Synthèse des inventaires 2010

des falaises d'Orpierre

CRAVE

CENTRE DE RECHERCHES ALPIN SUR LES VERTEBRES

BP 28 – 05001 GAP cedex http://crave.free.fr

ETUDE ORNITHOLOGIQUE

SAISON 2010

Etude réalisée par le Centre de Recherches Alpin sur les vertébrés pour le compte de la commune d'Orpierre.

Inventaire de terrain

Jonathan Athimon, Marc Corail, Michel Phisel.

Rapport réalisé

Jonathan Athimon, Michel Phisel.

Sommaire

Introduction

Méthodologie

Inventaires « Le Puy »

Inventaires « Château »

Inventaires « Quiquillon Ouest »

Inventaires « Quiquillon Sud-Est »

Inventaires « Adrech »

Synthèses par falaise

Conclusion générale

Les Réserves Ornithologiques Communales

Zonage des ROC

Introduction

La commune d'Orpierre (05) est un haut lieu de l'escalade tant au niveau français qu'européen voire même mondial et dispose donc d'une très grande surface de falaises équipées sur son territoire.

Mais le nombre de grimpeurs venant sur le site n'a de cesse de grandir et pour pouvoir répondre à cette affluence toujours plus importante la commune aimerait augmenter le nombre de voies existantes.

Consciente également que les falaises sont des habitats naturels abritant de nombreuses espèces (notamment chez les oiseaux), la commune a donc demandé au CRAVE (Centre de Recherche Alpin sur les Vertébrés) son concours afin d'effectuer des inventaires et donner un avis d'expert pour une gestion durable entre le monde de l'escalade et les oiseaux rupestres.

Ce document a donc pour objectif de vous présenter les résultats des inventaires ornithologiques effectués au printemps 2010 sur les 5 falaises les plus grimpées ainsi qu'une analyse détaillée de ces résultats.

Dans le département des Hautes Alpes, la commune d'Orpierre ayant été à l'initiative d'une réflexion globale d'un aménagement de l'escalade respectueux du monde des oiseaux ; nous proposons à la municipalité de mettre en défens sous une nouvelle désignation (Réserve Ornithologique Communale : ROC) des parties de falaises.

Ce concept novateur permettra une meilleure cohabitation de l'escalade et de l'avifaune, ceci dans une logique de développement durable.

Méthodologie

La méthodologie utilisée pour la saison 2010 est similaire à celle des années précédentes, en voici les détails :

Le suivi ornithologique 2010 des falaises d'Orpierre s'est déroulé tout au long du printemps car c'est la période la plus favorable pour l'observation des oiseaux en nidification.

Les inventaires ont donc commencé le 08 Mars et se sont terminés le 28 Mai.

Durant cette période, 5 passages ont été effectués pour chaque falaise et ce à intervalle régulier. Le protocole utilisé est un temps d'observation de 4 heures minimum lors de chaque passage.

Les observations se sont faites aux heures où les oiseaux sont les plus actifs c'est-à-dire du début de matinée jusqu'au début d'après-midi.

« Le Puy »

	présent sur falaise		de passage		
	08-mars	15-mars	29-mars	07-avril	26-mai
Aigle royal					
Autour des palombes					
Buse variable					
Choucas des tours					
Circaète Jean le Blanc					
Corneille noire					
Epervier d'Europe					
Faucon crécerelle					
Faucon pèlerin					
Grand corbeau					
Hirondelle des rochers					
Martinet alpin					
Tichodrome échelette					
Vautour fauve					
Grimpeurs					

«Le Château »

	présent sur falaise		de passage

	09-mars	16-mars	30-mars	09-avril	28-mai
Aigle royal					
Autour des palombes					
Buse variable					
Choucas des tours					
Circaète Jean le Blanc					
Corneille noire					
Epervier d'Europe					
Faucon crécerelle					
Faucon pèlerin					
Grand corbeau					
Hirondelle des rochers					
Martinet alpin					
Tichodrome échelette					
Vautour fauve					
Grimpeurs					

« Quiquillon Ouest »

	présent sur falaise		de passage		
	09-mars	16-mars	30-mars	09-avril	28-mai
Aigle royal					
Autour des palombes					
Buse variable					
Choucas des tours					
Circaète Jean le Blanc					
Corneille noire					
Epervier d'Europe					
Faucon crécerelle					
Faucon pèlerin					
Grand corbeau					
Hirondelle des rochers					
Martinet alpin					
Tichodrome échelette					
Vautour fauve					
Grimpeurs					

« Quiquillon Sud-Est »

	présent sur falaise		de passage

	12-mars	17-mars	01-avril	06-avril	27-mai
Aigle royal					
Autour des palombes					
Buse variable					
Choucas des tours					
Circaète Jean le Blanc					
Corneille noire					
Epervier d'Europe					
Faucon crécerelle					
Faucon pèlerin					
Grand corbeau					
Hirondelle des rochers					
Martinet alpin					
Tichodrome échelette					
Vautour fauve					
Grimpeurs					

« L'Adrech »

	présent sur falaise		de passage		
	12-mars	17-mars	01-avril	06-avril	27-mai
Aigle royal					
Autour des palombes					
Buse variable					
Choucas des tours					
Circaète Jean le Blanc					
Corneille noire					
Epervier d'Europe					
Faucon crécerelle					
Faucon pèlerin					
Grand corbeau					
Hirondelle des rochers					
Martinet alpin					
Tichodrome échelette					
Vautour fauve					
Grimpeurs					

Synthèse par falaise

Falaise du Puy :

La falaise du Puy est le site le plus fréquenté par les oiseaux que ce soit en termes d'espèces et de population, notamment les Choucas des tours, les Hirondelles des rochers et les Faucons crécerelles qui nichent tous sur cette falaise.

C'est aussi la falaise la moins fréquentée par les grimpeurs qui viennent seulement lorsque les temps est mauvais car sa configuration topographique les protège des intempéries, c'est d'ailleurs certainement ces 2 paramètres qui font que les oiseaux la plébiscitent.

Aux vues des constats ornithologiques et de pratiques d'escalade, il est possible de mettre en défens 3 zones en ROC (cf zonages) sur cette falaise et ses abords tout en gardant les voies existantes et en créant une zone école d'escalade à droite de la zone ROC n°3.

Falaise du Château :

Le Château est une longue falaise pas très haute mais bien exposée, ce qui lui confère une forte fréquentation de la part des grimpeurs et ce très tôt dans l'année.

Dans ces conditions il est alors normal de n'observer quasiment pas d'oiseaux sur ce site mis à part quelques Hirondelles des rochers nicheuses malgré le dérangement.

La densification de ce site ne semble donc pas poser de problème vu qu'au début de la période de nidification il y a déjà des grimpeurs et par conséquent la plupart des espèces ne tente même pas d'y nicher.

Falaise de Quiquillon Ouest :

Quiquillon Ouest est une falaise très haute mais mal exposée, en effet elle est à l'ombre une grande partie de la journée comme la falaise du Puy mais avec une différence de taille, elle n'est pas protégée par les intempéries.

Par conséquent peu de grimpeurs viennent sur Quiquillon Ouest et c'en est de même pour les oiseaux, il n'y a guère que les Choucas des tours et parfois le Faucon crécerelle qui utilisent certaines cavités régulièrement.

Cette falaise usitée par les grimpeurs pour de grandes longueurs, malgré un constat ornithologique 2010 peu probant, pourrait bénéficier d'une zone ROC (zone n°4) qui intégrerait les cavités, par ailleurs le secteur à gauche de cette Zone ROC n°4 pourrait alors être laissée à l'escalade.

Falaise de Quiquillon Sud-Est :

Cette falaise est la plus importante en surface et en hauteur, de plus elle est exposée au soleil toute la journée. Comme la falaise de Château ce site est grimpé très tôt dans l'année mais sa taille fait que certaines espèces tels les Choucas des tours, les Hirondelles des rochers et les Faucons crécerelles viennent nicher sur la Falaise.

Cette falaise est la zone d'Orpierre qui peut cristalliser la problématique « oiseaux/escalade » : affluence importante des grimpeurs lors des grands week-ends de Mai et nidification d'espèces dans les mêmes zones.

Ce qui pourrait être proposé : une zone ROC en partie supérieure de l'Ascle (zone n°5) afin de laisser une zone refuge pour les oiseaux ainsi que certaines mesures complémentaires (cf conclusion) pour sensibiliser les grimpeurs sur le dérangement.

Falaise de l'Adrech :

L'Adrech est une falaise qui se trouve dans la continuité de Quiquillon Sud-Est, elle est plus petite et sa topographie en fait un site assez facile à grimper, elle est exposée au soleil toute la journée et accueille donc aussi des grimpeurs tôt dans l'année.

Aucun oiseau n'y a niché cette année, ceci est probablement dû à sa topographie qui rend le site trop accessible.

Aux vues de ce constat, il sera certainement possible, après études complémentaires, de rouvrir le secteur droit d'Adrech. A contrario la partie supérieure des Blaches nous semble favorable à la création d'une zone ROC (zone n°6).

Conclusion

Les études et suivis ornithologiques successifs réalisés par le CRAVE ces dernières années, ont démontré que le rythme saisonnier des oiseaux (nidification) et celui de l'escalade n'est pas en synchronisation.

Les oiseaux étant présents sur tout le secteur d'Orpierre avant le démarrage de la pleine saison d'escalade, les week-ends (de Mai) de grande affluence mettent alors en péril les jeunes oiseaux (poussins non volants) sur certaines falaises.

Il serait donc souhaitable qu'une série de dispositifs soit mise en place pour une meilleure cohabitation hommes/oiseaux :

- **Maintenir une veille écologique pour le suivi ornithologique et le repérage éventuel d'espèces dites sensibles.**

- **Pour certaines espèces (Faucon crécerelle…) il sera nécessaire de bloquer les voies le temps de l'émancipation des jeunes. Un panneautage adapté « nidification en cours » serait le bienvenu.**

- **Mise en place de zones de tranquillité : Réserves Ornithologiques Communales (ROC).**

- **Sensibilisation aux espèces communes nicheuses et information du numéro de téléphone du Centre de Soins de la Faune Sauvage.**

- **Communication générale (panneaux, bulletins municipaux, voies de presse, topoguides…) sur les dispositifs adoptés par la commune.**

Réserve Ornithologique Communale

ROC

Cette idée nouvelle nécessite une explication plus détaillée : l'importance économique de l'escalade pour la commune d'Orpierre, ne peut permettre un blocage de certaines voies. Par contre le partage de l'espace falaise nous semble obligatoire d'où les ROC.

Ces dernières seront transcrites par un arrêté municipal qui empêchera toute nouvelle installation de voies sur ces zones dont la valeur ornithologique pourra être évaluée par pas de temps de 5 ans.

Le choix d'un mode de protection par arrêté municipal permet à la commune une souplesse administrative que n'a pas forcément un arrêté de biotope par exemple.

Zonage des ROC

Falaise du Puy :

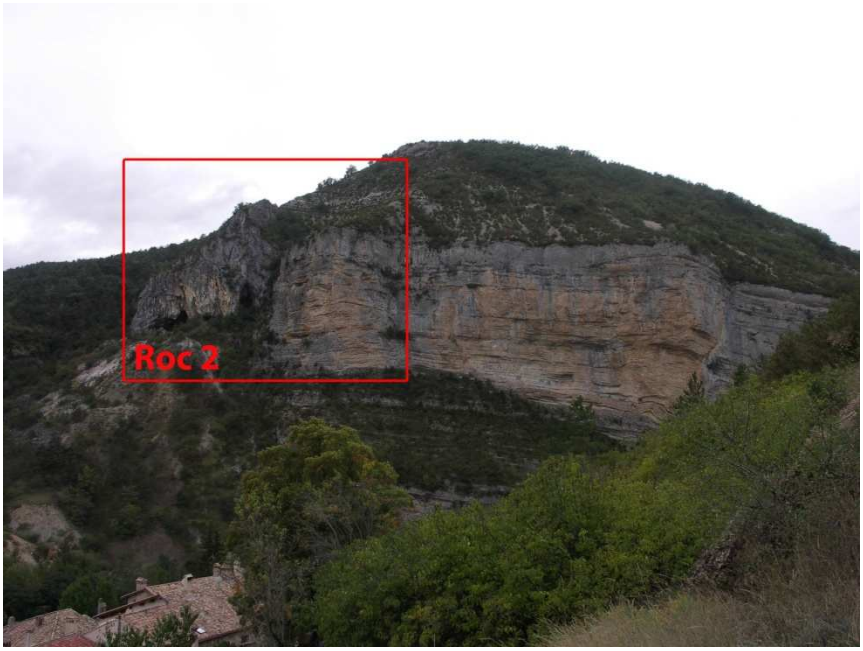

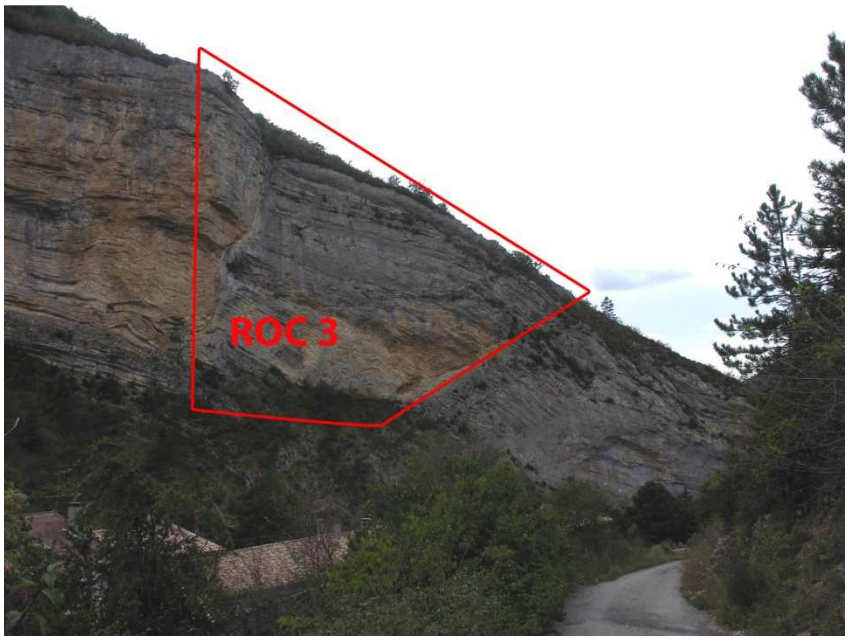

Falaise de Quiquillon Ouest :

Falaise de l'Ascle :

Falaise des Blaches :